



**LOGIS -
FLORÉAL**

Mag

2019 • N° 6
Hiver

BULLETIN D'INFORMATION DU LOGIS-FLORÉAL



www.lelogisfloreale.be

Sommaire

Édito.....	3
Paroles d'habitants	4
La minute RH	6
Infos chantiers.....	8
La question technique : comment régler votre thermostat?	10
La question juridique : des travaux, qui fait quoi?	11
Logis-Floréal : comment sont prises les décisions?.....	12
La lettre du jardinier.....	14
Le centenaire des Cités-Jardins	15
Le coin du PCS.....	16
Une antenne scolaire dans le quartier	17
Une nouvelle antenne pour la maison de quartier	18
Budget participatif 2020	19
Les brèves.....	20
Agenda	22
Les numéros utiles.....	23



Bien chers vous tous,

L'automne enveloppe tout doucement notre Cité-Jardin Le Logis-Floréal de ses jolis tons dégradés orange chauds et lumineux. La fin de l'année approche et avec elle l'heure des bilans et des réflexions. Nous voilà presque deux ans après la fusion, les chantiers de rénovation sont visibles de toutes parts et la sensation d'avancer est bien là, réelle. Faites un tour dans votre cité et vous verrez les réalisations qui se mettent en place à de nombreux endroits.

Les services administratifs finalisent la fusion opérationnelle, nous pouvons nous consacrer à de nouveaux projets, de nouveaux défis.

Le 5 novembre, nous avons pu inaugurer le nouveau local de la Maison de quartier des Cités-Jardins au 7 place Joseph Wauters, où aura lieu une partie du soutien scolaire et des activités pour enfants, adolescents et adultes. Une antenne scolaire a également ouvert ses portes en septembre (rue des Garennes 127, dans l'immeuble des « Trois Tilleuls »).

Nous nous réjouissons de ces partenariats avec la commune de Watermael - Boitsfort, car toutes les initiatives qui visent à la réduction des inégalités et des injustices sociales ne peuvent qu'être applaudies. De plus, la Maison de quartier est un lieu de partage, d'échanges et de convivialité pour tous les habitants.

2020 sera, entre autre, l'année de préparation des fêtes du 100ème anniversaire de notre Cité-Jardin (octobre 1921 et mars 1922). N'hésitez pas à contacter Carine Potvin, responsable du projet, pour lui faire part de vos idées, de vos envies, cette commémoration est aussi la vôtre.

L'avenir de notre coopérative sera également un enjeu important pour les années à venir. Nous devons tout mettre en œuvre pour préserver la forme juridique de la société qui assure une gestion participative des locataires dans leur société de logements sociaux. Le Conseil d'administration a organisé deux soirées « futurs administrateurs » auxquelles étaient invités tous les locataires. Cela nous a permis de rencontrer de futurs candidats administrateurs mais aussi d'échanger et d'expliquer le travail concret du Conseil d'administration. De prochaines réunions auront lieu en 2020. Nous espérons vous y rencontrer.

Avec un peu d'avance nous vous souhaitons dès à présent une très belle fin d'année,

Anne DE BOÉ - Présidente, **Danielle DURAND** - Administratrice déléguée

Société coopérative de locataires LE LOGIS-FLOREAL.

Société civile à forme commerciale sous forme de société coopérative à responsabilité limitée. N° d'entreprise : 0401.984.430.

Siège social : Place Wauters, 9 - 1170 Bruxelles. Editrice responsable : A DE BOE.

Comité de rédaction :

D. DURAND, C. EMBISE, S. LOODTS, A. PRICE, E-L. SOULISSE, G. THOMAS.

Photos : Le Logis - Floréal • Mise-en-page : ligne33.be • Diffusion : 2000 exemplaires

Photo de couverture : Rachel (dans le cadre d'un projet photo avec la Maison des jeunes de WB et la Vénérie)

Paroles d'habitants

Dans cette édition, nous présentons deux femmes, arrivées récemment avec leurs familles dans le quartier, et issues d'autres quartiers de Bruxelles.

Rencontres avec
Jemaa Bettiche
et **Jamila**
Agherghour.



J'ai rencontré **Jemaa Bettiche** lors d'une séance d'accueil pour les nouveaux locataires du Logis-Floréal. Jemaa vit avec son mari et ses deux enfants de 7 ans et 13 ans, avenue des Arums, à la frontière d'Auderghem. Elle est arrivée récemment, il y a 11 mois, et cherche encore un peu ses repères dans le quartier. Son appartement est très coquet et très lumineux. Lorsque j'arrive chez elle, elle a tiré de grands rideaux verts.

Avant d'arriver au Logis-Floréal, la famille vivait dans la commune de Molenbeek, près de la maison communale, où les enfants vont encore à l'école. La connexion en métro est très bonne, et il ne faut pas plus de 20 minutes pour rejoindre l'autre bout de la ville. Elle a souhaité que les enfants restent inscrits là-bas, afin qu'ils ne perdent pas leur réseau d'amis. Quand je lui demande si son ancienne maison lui manque, elle me répond que non, mais qu'il y a des souvenirs. Elle explique qu'elle a attendu neuf ans avant d'obtenir ce logement social.

Son fils de sept ans, reste sagement assis à côté de sa maman pendant l'entretien. De temps en temps, il lui chuchote des réponses à l'oreille. Au début, ce qui manquait surtout à Jemaa, ce sont les magasins, et aussi l'animation.

Mais elle s'habitue à son nouvel environnement, fait ses courses à Hankar. Au début elle trouvait que tout était compliqué. Dans le quartier, elle ne connaît que le bureau du Logis-Floréal, le Fer à cheval, car ici, toutes les maisons se ressemblent.

Ce qui plaît le plus à Jemaa : le calme. Pour son fils, c'est la nature et les animaux de la Ferme du Chant des Cailles. Il a déjà été se promener là-bas avec son papa et sa sœur.



Quand je lui demande si elle a beaucoup de contacts avec des voisins, d'autres habitants du quartier, elle me répond que normalement, elle ne fréquente pas beaucoup de gens, c'est plutôt « bonjour, bonjour ». Elle n'aime pas trop les problèmes. Mais il y a quand même quelques voisins qu'elle rencontre de temps en temps, sur le palier, ou devant l'immeuble, puis chacun rentre chez soi. Elle travaille, et n'est pas non plus en permanence dans l'immeuble. Si elle avait une baguette magique pour le quartier, elle souhaiterait plus d'entraide et de solidarité.



J'ai rencontré **Jamila Agherghour** lors d'une réunion « Moments de femmes », à la Maison de quartier. Je lui explique que je recherche une personne à interviewer, afin de présenter la diversité des habitants au sein de la cité. La Cité-Jardin, au-delà des briques et des arbres, c'est aussi ses habitants qui la composent.



Jamila me reçoit dans son petit salon, et la table est recouverte de douceurs sucrées et d'un thé à la menthe, bienvenus en cette matinée froide de novembre. Elle a emménagé dans cette maison près de la Place du Logis il y a 8 mois, avec son mari et ses deux filles de 8 ans et 4 ans. Le quartier, elle l'avait déjà visité, et elle en apprécie le calme et la verdure. « C'est un quartier prospère », me dit-elle. « Pour les filles, c'est super, il y a un jardin, elles ont un espace pour jouer, on peut sortir, monter des escaliers ». Pour elle, le plus difficile, c'est les fenêtres et les volets défraîchis.

En hiver, il y a beaucoup de condensation sur les vitres, et il faut beaucoup chauffer. Elle sait que des travaux sont prévus pour remplacer ces châssis, et que cela prend un peu de temps car il s'agit de budgets importants. Elle a fait quelques travaux d'aménagement dans la maison, et y a amené sa touche personnelle en matière de décoration. Le résultat est très chaleureux. Jamila souligne qu'ils ont été très bien accueillis par leurs voisins directs, qui ont fait le premier pas. Elle pense que dans certains quartiers, il y a plus de méfiance et d'individualisme.

Jamila est une jeune femme très sociable et de nature curieuse qui souhaite rencontrer d'autres personnes. Lors d'une visite organisée par la Commune pour les nouveaux locataires, elle a eu connaissance de la maison de quartier. Elle souhaite faire du bénévolat dans le quartier, et nous parlons de l'épicerie participative de la Place Wauters. Elle dit que l'information circule mal. Tout le monde ne la reçoit pas. C'est un gros défi au sein d'une société qui comporte plus de 1.700 logements et environ 3.700 habitants.

Nous parlons tisanes et produits d'entretien. Elle les fabrique elle-même, à partir de vinaigre, de citron et d'huiles essentielles. Elle a un petit jardin à l'arrière de sa maison, et commence à conserver des graines de courges afin de les faire pousser l'année prochaine. Elle me parle de comment sa famille a toujours cultivé ses herbes aromatiques pour les faire sécher. Il y a des liens à faire avec les tisinières de la Ferme du Chant des Cailles.

— *Géraldine THOMAS* —

Si vous souhaitez être interrogés dans le cadre de cette rubrique, veuillez prendre contact avec nous : 0490/52 20 29 (Géraldine)

La minute RH

Chaque trimestre, nous vous présentons un service de la société. Ces derniers mois, plusieurs nouvelles têtes ont rejoint notre équipe!

Carine POTVIN



Carine a été engagée en octobre pour coordonner les festivités du 100ème anniversaire du Logis-Floréal, qui auront lieu en 2022.

Auparavant, elle a mené divers projets dans les logements sociaux : l'Université Populaire de Laeken (UPopLa) à la Cité-Modèle, le projet d'intégration d'œuvres d'art dans les logements sociaux (le 101e %), ou une exposition sur les logements sociaux à Bozar.

Elle arrive au Logis-Floréal pour essayer de fédérer un maximum d'énergies et d'enthousiasme autour du projet de l'anniversaire, que ce soient des habitants, des travailleurs, des coopérateurs ou toute personne qui aime cette belle cité-jardin.

C'est d'ailleurs ce qui la frappe : cet amour pour le Logis-Floréal, bien au-delà des gens qui y habitent. Nous pouvons être fiers d'habiter ou travailler dans un tel écrin!

Mélissa MAUREL, service technique



Mélissa a rejoint le service technique comme « **travailleuse sociale sur chantiers** ». Elle accompagne les locataires lors de chantiers à leur domicile, que ce soit en matière d'information, d'accompagnement social ou de gestion des aspects pratiques. Pour le moment, elle travaille sur le chantier de remplacement de 376 chaudières, ainsi que sur la rénovation de châssis du côté de Floréal.



Zohra ZAIDI, service compta

Zohra travaille depuis fin octobre comme **comptable**. Elle traite les factures et les virements et n'est donc pas directement en contact avec les locataires. (Note: ce qui concerne les paiements de loyer et les plans d'apurement sont gérés par le service locatif).

Chloé MICHEL, service locatif



Julie SANTIQUIAN, service locatif

Chloé et Julie ont toutes les deux rejoint le **service locatif** en septembre et octobre. Elle remplacent Coline Brisson et Marylène Druart. Si vous venez à la permanence au Place Wauters, 9, vous tomberez forcément sur l'une ou sur l'autre!

Toutes les deux sont en charge des dossiers administratifs des locataires, de leur entrée dans le logement, jusqu'à leur sortie. Ceci inclut la révision des loyers, les demandes d'hébergement et de mutation, les plans d'apurement, la location des garages,...

Maité PERRENOUD



Contrairement aux autres personnes, Maité a rejoint le Logis il y a 4 ans, comme « **technicienne de surface** ». Depuis quelques mois, elle occupe de nouvelles responsabilités, d'une part

comme « **conseillère prévention** » auprès du personnel du Logis-Floréal, et d'autre part comme « **référente nettoyage** ». Elle est ainsi le relai entre le service technique, les nettoyeuses / délégués d'immeuble et les locataires.

Roger MBOUEME, service social



Roger a rejoint le service social en juillet. Il est détaché par le SASLS (Service d'Accompagnement Social des Locataires Sociaux), et a rejoint Emmanuelle Delfosse et Eve-Laure Soullisse comme « **assistant social** ». Auparavant, il a travaillé pour le Foyer schaarbeekois et le Logement bruxellois.

— Géraldine THOMAS —



Infos Chantiers

En moyenne, la société procède mensuellement à la remise en état de dix logements récupérés suite au départ de leurs occupants. Hormis ces rénovations ponctuelles, plusieurs chantiers de grande envergure sont actuellement en cours. Voici les plus importants :

>> Sur le site du Logis :

Chantier de lutte contre le monoxyde de carbone dans 376 logements :

Ces travaux ont démarré en août 2019. Ils ont porté sur la sécurisation des logements équipés de convecteurs au gaz, afin d'éradiquer tout risque lié au monoxyde de carbone. Ces derniers ont été supprimés et remplacés par du chauffage central. Cette phase s'achève. Dans un second temps, les chaudières vétustes seront remplacées dans les autres logements.

Remplacement des portes coupe-feu dans 427 logements :

Les travaux sont terminés dans les logements. Des remarques restent néanmoins à lever. Ils s'achèvent dans les parties communes.

>> Sur le site de Floréal :

Restauration des enveloppes et abords de 60 appartements type maison-duplex :

Il s'agit des 15 blocs de 4 appartements situés dans le quartier Ellébores-Salvias-Silènes-Scabieuses. Les travaux portent sur les menuiseries extérieures (châssis, portes, auvents et lucarnes), le crépi des façades, les toitures et leurs accessoires ainsi que sur les aménagements extérieurs tels que les terrasses et passages, les escaliers et portillons. Ce chantier devrait débuter dans le courant du 1^{er} trimestre 2020. La désignation de l'entrepreneur est en cours. Une séance d'information destinée aux locataires concernés a eu lieu le 13 novembre dernier.

Rénovation intérieure de 12 logements

Installations techniques, parachèvements, isolation des toitures et planchers de cave, ... **et restauration des composants classés** (menuiseries, accessoires de toiture, crépi et abords) de 12 logements inoccupés (9 maisons et 3 appartements) : les travaux sont terminés. Le chantier a été réceptionné fin septembre 2019.

Rénovation intérieure de 15 logements

Installations techniques, parachèvements, isolation des toitures et planchers de cave, ... **et restauration des composants classés** (menuiseries, accessoires de toiture, crépi et abords) de 15 maisons inoccupées : les études pour désignation d'un autre entrepreneur chargé de terminer les travaux ont démarré.

Rénovation intérieure de 29 logements

Installations techniques, parachèvements, isolation des toitures et planchers de cave, ... **et restauration des composants classés** (menuiseries, accessoires de toiture, crépi et abords) de 21 logements inoccupés et extension à 8 autres logements inoccupés : la fin du chantier des 21 est à ce stade confirmée pour octobre 2020 tandis que la commande des travaux et le démarrage du chantier pour l'extension des 8 sont différés à l'hiver 2019/2020.

Chantier Houlette 37

Isolation-étanchéité toiture, isolation des pignons et modernisation chaufferie avec appoint solaire : les travaux sont à présent

terminés, quelques dernières observations sont en cours d'exécution.

Maintenance des installations techniques

Par ailleurs, la société envisage à moyen terme de souscrire un contrat de maintenance et de dépannage pour les chaudières individuelles sur le site de Floréal afin que les locataires-usagers puissent profiter de ces services pour un prix intéressant puisque bénéficiant d'une économie d'échelle.

Quant au contrat de maintenance couvrant actuellement les chaufferies et installations collectives dans les immeubles à appartements multiples, il sera dans le courant du second semestre 2020 revu et soumis à la concurrence. Préalablement, la société va à moyen terme désigner un expert à qui sera confié le contrôle et l'évaluation des équipements. Son analyse doit permettre de faire le point sur les chaufferies et d'y apporter les adaptations requises pour que les installations soient plus performantes et moins énergivores.

Chantiers à venir

Pour finir, dans le cadre du dernier quadriennal d'investissements, plusieurs projets proposés par la société ont été retenus par le Gouvernement. Un montant de 11.177.400€ a été octroyé sous forme de crédits pour les concrétiser. Les chantiers y afférents devraient débuter à la mi-2022. La société travaille en ce moment à la désignation des architectes et ingénieurs qui seront chargés des études et du suivi des travaux. Nous donnerons plus de détails sur ces travaux dans la prochaine édition.

— Cédric EMBISE —

La question technique

Comment régler son thermostat et ses radiateurs ?

Le chauffage représente la partie la plus importante de la consommation d'énergie à la maison (environ 55%). Bien utiliser son chauffage est donc la première étape pour utiliser moins d'énergie et diminuer son budget.

Le thermostat et les vannes thermostatiques sont les outils qui vous permettront de bien réguler la température dans votre logement.

Qu'est-ce qu'un thermostat ?

Le thermostat commande la chaudière. On y règle la température à laquelle on souhaite chauffer la pièce. Lorsque la température dans la pièce est plus froide que la température souhaitée, la chaudière s'enclenche. Inversement, lorsque la température demandée est atteinte, la chaudière se coupe.

Comment régler correctement vos vannes thermostatiques ?

Les vannes commandent l'entrée d'eau chaude dans les radiateurs. Elles coupent l'arrivée d'eau dans le radiateur lorsque la température demandée est atteinte.

Chaque gradation correspond à un niveau de température :

* La position correspond à anti-gel

- > 1 correspond à +/- 12° (pièces peu utilisées)
- > 2 correspond à +/- 16° (pour les chambres à coucher)

- > 3 correspond à +/- 20° (living, salle-à-manger, salon)
- > 4 correspond à +/- 24° (éventuellement pour la salle-de-bain)
- > 5 correspond à « ouvert en continu »

Si votre logement dispose d'un thermostat et de vannes thermostatiques, nous vous conseillons de :

- Sélectionner la température souhaitée au thermostat (ex. 20° en journée quand vous êtes chez vous).
- Régler les vannes thermostatiques de chaque pièce qui correspond à la température souhaitée, en fonction de l'utilisation des pièces
- Ouvrir les vannes des radiateurs au maximum dans la pièce où se trouve le thermostat.

Attention : pour profiter de la chaleur de vos radiateurs, ne les couvrez pas, et ne placez rien contre ou devant les radiateurs (meubles, divans,...).



La question juridique

Qu'est-ce que cela signifie pour le locataire ?

Entretien son logement, cela signifie maintenir le logement en bon état : détartrer et déboucher les canalisations, nettoyage, cirage du parquet, entretien des parterres, de la chaudière, etc...

Réaliser des petites réparations, c'est par exemple remplacer les ampoules défectueuses, reboucher les trous dans le mur, réparer les joints abîmés, ... C'est également réparer les dégâts dont le locataire est responsable, par exemple remplacer une vitre brisée, une porte défoncée ou une serrure forcée,... Parfois, il faut aussi faire des réparations qui découlent d'un **manque d'entretien**. Par exemple, s'il n'a pas correctement entretenu la chaudière, le locataire doit payer le remplacement ou la réparation de la chaudière.

Important à savoir : le Logis-Floral a la possibilité de conclure des contrats d'entretien au profit des locataires pour l'ensemble ou une partie des logements (ex : pour l'entretien et la maintenance des chaudières). Ces frais sont à charge du locataire et intégrés annuellement dans la provision pour charges.

Qu'est-ce que cela signifie pour le propriétaire ?

Les grosses réparations et les dégâts dus à l'usure normale, la vétusté et la force majeure sont à charge du propriétaire. Par exemple : remplacer une chaudière qui ne fonctionne plus, réparer une fuite dans le toit, l'installation électrique, ... En cas de problème dans votre logement, si vous ne savez pas qui doit intervenir, vous pouvez nous contacter, nous ferons le point avec vous.

— Ingrid PLANCQUEEL —

Comment sont prises les décisions au sein du Logis-Floréal?

Savez-vous comment sont prises les décisions au sein de votre société de logement? Nous souhaitons ici vous informer sur les rouages du Logis-Floréal. Le « Conseil d'administration » en est une pièce maîtresse, ainsi que le « Comité de gestion ». Nous avons rencontré Anne De Boé, Présidente du Logis-Floréal, et Danielle Durand, Vice-présidente et Administratrice-déléguée, afin qu'elles nous en expliquent le fonctionnement.

Votre société de logement a une particularité : c'est une coopérative ! Les locataires sont donc des coopérateurs et forment ensemble l'Assemblée Générale (réunion annuelle qui se tiendra début juin en 2020), où chaque coopérateur peut y faire entendre sa voix, voter sur les points de l'ordre du jour, approuver les comptes, et élire les membres du Conseil d'Administration. Les administrateurs qui siègent au Conseil d'administration sont des locataires (ils sont au nombre de 10). C'est une forme d'exercice de la démocratie. Le délégué social assiste également à toutes les réunions du Conseil d'administration. Ce dernier est détaché par la Société de Logement de la Région bruxelloise (SLRB) pour veiller au respect de la réglementation applicable aux sociétés de logements sociaux.

Participer à la gestion du Logis-Floréal, c'est avoir envie d'exercer son pouvoir citoyen, avoir un intérêt pour son quartier, son habitat et avoir envie de le faire évoluer.

Que fait le Conseil d'administration ?

Le Conseil d'administration détermine la politique de gestion de la société. Cela implique de voter sur des sujets tels que le plan stratégique, les loyers, les charges locatives, les désignations dans le cadre de marchés publics, la politique de rénovation des logements, les demandes de financements, tout en respectant les réglementations spécifiques et les directives de la Tutelle. C'est également le Conseil d'administration qui décide de l'organisation des événements (exemple « la Fête de l'été »), etc...

Le Conseil d'administration se réunit au moins une fois par mois et les décisions sont prises de façon collégiale sur des dossiers instruits par les services internes de la société.

Lorsqu'un poste d'administrateur se libère, tout locataire intéressé peut se présenter pour le remplacer. Il y a ponctuellement des appels à candidatures, ainsi que des séances d'information, afin que les personnes intéressées se manifestent.

Que fait le Comité de gestion ?

Anne De Boé et Danielle Durand sont présentes aux côtés de Daphné Godfirnon, Directrice-gérante opérationnelle et Nathanaël Broodcoorens, Délégué social. Ensemble, ils forment le Comité de gestion.

Le Conseil d'administration délègue certaines compétences au Comité de gestion. C'est ainsi que le Comité de gestion prend des décisions sur des demandes des locataires et candidats-locataires telles que : les demandes de dérogations, les demandes d'hébergement temporaire, la réduction des délais de préavis... Ce mandat est exercé à titre gratuit.

Et la gestion journalière ?

La gestion journalière de la société est assurée conjointement par Danielle Durand, en tant qu'Administratrice-déléguée, et Daphné Godfirnon, Directrice-gérante opérationnelle. Elles veillent également à mettre en application les décisions qui sont prises par le Conseil d'administration et le Comité de gestion.



Danielle Durand et Anne De Boé

Toutes les décisions sont prises par les différents organes de gestion de la société en veillant toujours à traiter les dossiers avec équité et neutralité.

En guise de conclusion ...

Ce qui apporte le plus de satisfaction à Anne et Danielle c'est le sentiment d'avoir aidé à la réussite de la fusion des deux sociétés (le Logis et Floréal). En effet, c'était un grand challenge que de mettre ensemble des cultures de travail fort différentes. C'est aussi de participer à remettre un plus grand nombre de logements en location et de ce fait réduire le taux des inoccupés, notamment l'aboutissement du chantier Hector Denis.

Enfin, la motivation vient d'une grande envie de participer au « vivre ensemble », quelle que soit son origine, sa culture, et de faire vivre sa coopérative. Car ce système, où les locataires sont élus, participe à l'exercice du pouvoir des citoyens sur leur lieu de vie. Afin de pérenniser notre coopérative, Anne et Danielle espèrent que des locataires, nouveaux comme anciens, auront l'envie de s'investir dans cette aventure citoyenne.

— Eve-Laure SOULISSE —

La lettre du jardinier

Cet automne, nous avons eu la chance de voir apparaître quantité d'espèces de champignons dans les pelouses, plaines, talus et autres venelles de la cité jardin du Logis-Floréal. La météo propice a certainement favorisé ces «apparitions», et le mode de gestion différenciée des espaces verts en a grandement permis l'éclosion. Certains habitants les vénèrent, d'autres les craignent.

Voyons d'un peu plus près ces drôles d'énergumènes qui prennent possession des lieux de manière visible quelques semaines dans l'année.

Ce sont des végétaux, c'est-à-dire des plantes, mais qui n'ont ni racines, ni feuille, ni tige, ni fleur. Les champignons ont des formes et des couleurs originales qui les rendent mystérieux. Ils sont souvent utilisés dans les contes, les histoires, les dessins, et même la décoration. Que seraient les Schtroumpfs sans les champignons qui leur servent de maison ? Et les nains de jardin ? Comment feraient les sorcières pour préparer leurs mixtures diaboliques si elles ne pouvaient pas ajouter une amanite à la bave de crapaud ? Mais, en réalité, la véritable histoire des champignons et leur rôle indispensable dans la nature n'ont rien à voir avec tous ces personnages !

On peut en trouver presque partout (parcs et jardins, forêts, prairies, marais et pelouses). Les champignons peuvent avoir toutes les grandeurs, couleurs et formes possibles et imaginables. Il existe au moins 100.000 espèces de champignons différents dans le monde dont seulement quelques centaines sont comestibles.

Ils surgissent toute l'année même si la plupart ont une saison préférée. Les champi-

gnons attendent l'humidité et la chaleur pour montrer le bout de leur chapeau, mais le mycélium (leur partie souterraine) est présent toute l'année, et peut donc se développer si leur milieu n'est pas perturbé.

Les champignons se nourrissent d'organismes morts. Ils nous débarrassent de toutes sortes de déchets en les décomposant. Certains champignons servent à fabriquer des médicaments. Les plus connus sont la pénicilline et les antibiotiques.

D'autres causent des ravages dans les cultures ou détruisent les charpentes des maisons. Tandis que les levures sont des champignons indispensables en brasserie : elles servent à faire le vin et la bière ou à fabriquer le pain. Pour se reproduire un champignon n'a besoin de personne : quand elles sont mûres, les spores présentes dans les lamelles sous leur chapeau sont projetées en l'air et retombent sur le sol. Elles peuvent y germer si elles trouvent des matières décomposées (feuilles mortes, branches, terre, ...) et donner du mycélium. Lorsqu'il a été mouillé par la pluie et chauffé par le soleil, il gonfle et donne un fruit, le champignon. Profitons de chaque saison...

Source : www.enseignons.be

— Daniel VAN HASSEL —

Le 100ème anniversaire des Cités- Jardins



**En 2021-2022,
notre Cité-Jardin
Le Logis-Floréal fêtera
son 100ème anniversaire.**

Un tel événement sera pour nous tous l'occasion de célébrer, mais aussi de mieux se connaître, de partager et finalement d'envisager le futur.

Un peu d'histoire

Inspirées par les cités-jardins imaginées à la fin du XIXe siècle en Angleterre, 25 cités-jardins furent construites à Bruxelles entre 1920 et 1940. Elles démontrent l'aspiration

à une société nouvelle dans laquelle habitat et aménagement paysager cohabitent harmonieusement.

A l'origine, il y avait deux cités, Le Logis et Floréal qui étaient habitées par des employés et ouvriers coopérateurs.

Le Logis fut fondé en 1921 et Floréal en 1922.

Le Centenaire

Le 100ème anniversaire de la Cité-Jardin va nous permettre d'envisager une série d'événements qui associeront les forces vives qui traversent la cité : les habitants, les travailleurs, les associations, la commune, les commerçants...

Le choix des manifestations sera effectué à l'issue d'un processus participatif dont l'objectif est d'associer le plus grand nombre aux festivités. Vous serez rapidement tenus au courant de l'évolution de l'organisation.

Carine a été engagée début octobre. Elle a pour tâche d'imaginer et de mettre sur pied le programme des festivités.

— Carine POTVIN —



Pour joindre Carine :
cpotvin@lelogisfloreal.be
0492/34 12 56

Le coin du PCS

Espace
Mosaïque

Ça bouge à l'Espace Mosaïque! Vous aurez désormais l'occasion de découvrir de nouveaux visages. Quentin reprendra le poste de coordinateur précédemment occupé par Pierre et Charlotte remplacera Magali pour quelques mois. Nous sommes impatients de vous accueillir dans le haut de la rue des Trois Tilleuls, au numéro 137, afin d'échanger et de créer de nouveaux projets en votre compagnie!

L'espace Mosaïque développe des projets avec les habitants dans le but d'améliorer la vie au sein du quartier et de renforcer le lien social entre des personnes d'âge, d'origine et convictions différentes.

Vous êtes les bienvenus au local où nous vous accueillerons chaleureusement. Nous pouvons vous soutenir dans vos recherches et vous fournir des informations sur le quartier ainsi que ses différents services ou tout autre renseignement!

Nous organisons tous les mercredis, de 15h à 17h, « le café papote ». C'est un moment de rencontres et d'échanges autour de sujets qui vous tiennent à cœur. C'est l'occasion de proposer de nouvelles actions et de les organiser collectivement (par exemple : création d'un espace potager, participation à des ateliers théâtre, organisation de la fête de la courge,...)

L'espace Mosaïque est aussi un espace de parole et d'écoute, individuelle et collective, sans discriminations ou préjugés. Ce lieu est un atelier du champ des possibles. **Agissons ensemble pour plus de convivialité et de solidarité!**

A bientôt!

— Charlotte, Magali et Quentin —

Le local est ouvert du mardi au vendredi de 10h à 18h. Nous sommes parfois en déplacement dans le quartier, mais n'hésitez pas à nous contacter au 02 / 356.51.12 ou via notre boîte mail espacemosaique@wb1170.brussels

Une antenne scolaire dans le quartier

Vous cherchez une école? Vous n'arrivez pas à discuter avec l'école? Vous êtes inquiet pour la réussite de votre enfant car ses résultats diminuent? Depuis quelques semaines, Laure-Anne FARHI et Rakya TIDIANI ont installé l'Antenne scolaire au croisement de la rue des Garennes et des Trois-Tilleuls. Celle-ci est accessible à tous les élèves et à leurs parents pour tout problème ou question liée à la scolarité.

Qu'est-ce que l'Antenne scolaire ?

L'Antenne scolaire dépend du Service de Prévention et de Cohésion Sociale de Watermael-Boitsfort. Elle veut informer et orienter les élèves et les parents en matière scolaire, mais aussi faciliter la communication entre les écoles et les familles. Pour ce faire, l'équipe travaille étroitement avec le réseau social, ainsi qu'avec des acteurs scolaires tels que les Centres psycho-médicaux-sociaux.

Que fait l'Antenne scolaire ?

L'Antenne scolaire propose des rendez-vous individuels et des activités collectives, par exemple des séances d'information et des conférences sur des thématiques comme le harcèlement scolaire, l'usage des écrans ou encore l'inscription en secondaire. Laure-Anne et Rakya peuvent également accompagner les parents à l'école, par exemple lorsque des difficultés existent dans la communication.

Important : l'Antenne scolaire n'est pas une école de devoirs. Si vous cherchez du soutien scolaire, elle peut éventuellement vous relayer vers d'autres structures.



Bien d'autres activités pourraient être mises en place ; ce ne sont pas les idées qui manquent et l'Antenne scolaire reste à l'écoute des demandes des écoles tout comme de celles des familles. **Une séance d'infos sur les inscriptions en secondaire aura lieu le mardi 14/1/2020, de 10 à 12h et le mercredi 15/1 de 18 à 20h, au Studio Logis (destinée aux parents d'élèves de 6^{ème} primaire).**

Comment les contacter ?

L'Antenne scolaire est disponible sur rendez-vous, du lundi au jeudi (service gratuit). Il est possible de prendre rendez-vous par téléphone, par e-mail ou en passant au local (si quelqu'un est présent).
Adresse : Rue des Garennes 127
1170 Watermael-Boitsfort
Tél : 02/732.36.65 - Gsm : 0499/589514
Mail : antennescolaire@wb1170.brussels

Une nouvelle antenne

Pour la Maison de quartier des cités jardins

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture du nouveau local de la Maison de quartier des cités-jardins appelé « Le fer à cheval ». Cette extension est située au 7 place Joseph Wauters, soit à 200 mètres du siège de la maison de quartier.

Nous accueillons dans ce nouveau local une partie du soutien scolaire, ainsi que les activités pour enfants, ados et adultes.

Au plaisir de vous croiser,
L'équipe des cités-jardins

Activités pour les adultes :

Deux jeudis par mois ont lieu les ateliers « Moments de femmes », de 9h30 à 11h30. Les prochains auront lieu les 5 et 19 décembre 2019.

Chaque vendredi, de 10h à 12h, des ateliers variés sont également proposés: cuisine, matinées créatives, découverte de jeux de société, balades,...

Des **tables de conversation**, en français, néerlandais et anglais sont organisées.

Vous souhaitez recevoir le programme ?
>> contactez les au 02/672.27.33.

! La maison de quartier est à la recherche d'un bénévole pour co-animer une table de conversation en néerlandais tous les 15 jours le lundi de 19h30 à 21h.

Plus d'info, merci de contacter Julie au 02/733.02.67 ou à jdelande@wb1170.brussels

Budget participatif 2020:

Faites bouger Watermael-Boitsfort

Pour la première fois, en 2020, la commune de Watermael-Boitsfort souhaite mettre en place un processus de Budget participatif afin de permettre à ses habitants et associations de s'impliquer activement et directement dans la vie de leur quartier et de la commune. Dans ce sens, les citoyens peuvent faire des propositions pour l'affectation d'une partie du budget annuel de la commune, sur les thèmes mis en avant dans la Déclaration de Politique Générale, soit l'amélioration du cadre de vie, la transition écologique ou la cohésion sociale.

À Watermael-Boitsfort, l'idée est de permettre la contribution des citoyens à la décision sur des réalisations prioritaires, mais aussi de donner un soutien pour la réalisation de petits projets portés par les citoyens en vue de contribuer à la vie locale.

Pour cette première année deux types de projets seront soutenus : un ou deux projets

« projets phare », de maximum 35.000€ chacun, qui seront mis en œuvre par les services communaux et une série de « projets coups de pouce », de maximum 5.000€ chacun, portés directement par les citoyens.

Dès le mois de décembre 2019, vous pourrez ainsi proposer vos idées de projets, via la plateforme numérique de participation wb1170.monopinion.belgium.be. En janvier et février 2020, trois rencontres dans les quartiers permettront d'affiner les projets, avec l'accompagnement de services communaux. Les projets sont à soumettre jusqu'au 1er mars 2020. Suite à une étude de faisabilité, les projets éligibles seront soumis au vote citoyen pendant le mois d'avril. A partir du mois de mai, les projets retenus pourront commencer, et il sera possible d'en suivre la réalisation sur la plateforme.

Le Budget participatif 2020 en quelques étapes clés :

le 14 décembre 2019 de 15h à 18h : lancement du projet Budget participatif 2020 aux Écuries de la Maison Hante-La Vénérie, 3 Place Antoine Gilson, 1170 WB. Inscriptions via participation@wb1170.brussels ou par tél : 02/674 75 36

de janvier à février 2020 : « marchés aux idées » : trois rencontres dans les quartiers
> le Lundi 20 janvier en soirée
> samedi 25 janvier en après-midi
> jeudi 6 février en soirée

du 1^{er} au 15 mars 2020 : études de faisabilité des projets
le 1^{er} au 30 avril 2020 : période de votes sur wb1170.monopinion.belgium.be
à partir de mai 2020 : mise en œuvre, suivi et évaluation des projets





Fin des permanences tardives au Logis-Floréal

Pendant un an, nos services ont tenu des permanences tardives le 2^{ème} lundi de chaque mois, entre 16 et 18h. Nous avons décidé de mettre fin à ces permanences, car elles avaient peu de succès.

Néanmoins, si les horaires de permanences hebdomadaires dans nos bureaux ne vous conviennent pas, nous vous proposons de prendre rendez-vous avec un de nos collaborateurs pour trouver un moment adéquat.

Rappel des horaires de permanences :
lundi de 14 à 16h
mardi et jeudi de 9h à 11h.

Nos bureaux seront fermés entre le 23/12/2019 et le 03/01/2020. Il n'y aura pas de permanence pendant cette période.

Nos services restent joignables par téléphone de 8h à 12h pendant cette période (02/672.33.59 – 02/672.31.42)

Démarchage à domicile : attention aux fraudeurs !

Peut-être avez-vous déjà été confrontés à des démarcheurs à domicile, que ce soit pour la vente de produits (souscription d'un nou-

veau contrat pour un fournisseur d'énergie, pour l'installation d'un système de vidéosurveillance) ou même pour la collecte de fonds. Il arrive que les démarcheurs soient de bonne foi, d'autres fois, il s'agit d'usurpateurs.

Afin de ne pas vous laisser berné par des pratiques audacieuses, voici quelques conseils:

- Exiger que la personne vous montre une carte d'identification avec photo de l'agent, ses nom et prénom et le logo de la société responsable.
- Sous la pression des pratiques des vendeurs, il arrive que vous signiez un document que vous regrettez d'avoir signé après réflexion.
- Sachez que vous disposez d'un droit de rétractation vous permettant de revenir sur votre engagement.
- Pendant la période des étrennes (entre le 30/11 et le 20/12), des agents de Bruxelles-propreté se présenteront sans doute à votre domicile (munis d'un badge de pointage). Par contre, les pompiers ne font pas de porte-à-porte pour les étrennes. Attention donc aux « faux-pompiers ».

Réunion d'information sur l'avenir du quartier Archiducs

Un Plan Particulier d'Affectation du Sol (PPAS) va être étudié et mis en place à l'échelle du quartier Archiducs.

Ce PPAS aura comme impact de définir les terrains qui pourront encore être bâtis et ceux qui seront préservés.

Si vous souhaitez être informé ou participer à la réflexion sur l'avenir du quartier, une première réunion sera organisée par la commune le 4 décembre.

Vous voulez savoir comment bénéficier des magnifiques légumes de la Ferme du Chant des Cailles?
En tant que locataire du Logis-Floréal, vous avez un accès prioritaire aux formules d'abonnement.



Légumes à récolter soi-même

**Frais et de saison
Cultivés dans le quartier**

NOUVELLE FORMULE

Récoltes dès mai 2020 à Boitsfort

Vous voulez en savoir plus ?

>> Venez à la séance d'information : **Mercredi 15 janvier à 19h**

Maison de quartier des Cités Jardins (Av. des Archiducs, 52)
Réservé aux locataires de la Coopérative du Logis-Floréal



Les Maraichers du Chant des Cailles

www.chantdescailles.be
lesmaraichers@chantdescailles.be - 0489/909.606 (Martin)

Agenda hiver 2019 - 2020

DÉCEMBRE 2019

SAM 14/12 Lancement du budget participatif de la Commune, de 15h à 18h, *Écuries de la Maison Hante-La Venerie, 3 Pl. Gilson, (voir p. 19)*

LUN 16/12 Séance d'infos sur les devoirs, à l'antenne scolaire, *Rue des Garennes, 127* - sur inscription (voir p.17)

JANVIER 2020

MAR 14/01 & MER 15/01 Réunion sur les inscriptions en secondaire, organisée par l'Antenne scolaire, au Studio-Logis, *rue des Trois Tilleuls, 139* le mardi de 10 à 12h, le mercredi de 18 à 20h

MER 15/01 Séance d'info sur l'autocueillette du Chant des Cailles, à la *Maison de quartier des cités-jardins, av. des Archiducs 42*

SAM 18/01 Séance « Exploration du monde » : la Corée du Sud, *Studio-Logis*

FÉVRIER 2020

VEN 07/02 Atelier de fabrication de produits d'entretien naturels, en partenariat avec la *Maison de quartier des cités-jardins, Maison de quartier, Place Wauters 6*, de 10 à 12h

SAM 15/02 Séance « Exploration du monde » : la Corse, *Studio-Logis*

ATELIER DE PRODUITS D'ENTRETIEN NATURELS

le vendredi 7 février 2020, de 10 à 12h

à la Maison de quartier des Cités-jardins, Place Wauters, 9.

Maïté & Julie vous donneront leurs trucs & astuces pour faire briller votre logement avec des produits naturels faits maison, pas chers, sains et écologiques ! Chaque participant repartira avec des échantillons de produits et des recettes.

Activité en collaboration avec la Maison de quartier des cités-jardins.



NUMÉROS UTILES QUI APPELER ?



A appeler en cas d'incendie / fumée suspecte / fuite de gaz / aide médicale urgente ou tout autre danger réel!

Numéro unique et gratuit pour tous les services d'urgence : pompiers, police, urgence médicale.

- > **070/245.245** : centre anti poisons (intoxication)
- > **0800/19.400** : odeurs de gaz (Sibelga)

LOGIS - FLORÉAL: 02/672.33.59 - 02 /672.31.42

PROBLEME TECHNIQUE ?

En dehors des permanences téléphoniques du Logis - Floréal, il est possible de signaler des urgences techniques (qui nécessitent une intervention urgente), en appelant le GSM de garde, une personne reprendra contact avec vous :

> **GSM de garde : 0472/227.008** - du lundi au vendredi de 12h à 19h / w-e de 8h à 18h

- > Fuite d'eau (avant compteur) - HYDROBRU : **02/739.52.11**
- > Panne d'ascenseur / KONE : **02/346.21.00**
- > Panne d'électricité : **02/274.40.66** (Sibelga)
- > Panne de chaudière : Bulex >> **02/800.49.03** (si contrat) - votre réparateur (si pas de contrat avec Bulex)

BESOIN MÉDICAL OU SOCIAL ?

- > SOS Médecins : **02/513.02.02**
- > Médecins de garde : **02/479.18.18**
- > Prévention du Suicide : **0800.32123**
- > Télé-Accueil : **107**
- > Ecoute-Enfants : **103**
- > Ecoute jeunes : **078/15.44.22**
- > Ecoute senior : **02/223.13.43**

PETIT DÉPANNAGE ?

- > Compagnons dépanneurs : **02/537.51.30** (9h30 à 12h)
- > Les Petits boulots : **02/548.98.00**
- > Entraide & Culture : **02/539.43.61**

PROPRETÉ ?

- > Bruxelles-Propreté : enlèvement des encombrants : **0800.981.81**
- > Service Propreté de la Commune de WB : **02.674.74.36**

*Un coup d'œil
sur les activités au*



**La fête de la courge,
31/10/2019**



**Vous souhaitez être tenus
informés de nos activités ?
Abonnez-vous à la newsletter
sur le site
www.lelogisfloreale.be**